

Ma COMCOM

LE MAGAZINE DU TERRITOIRE ROUMOIS SEINE

Un grand bol d'

« Un territoire où
il fait bon vivre ! »

> OCTOBRE 2022

#2

Communauté de Communes

Roumois Seine

en Normandie



Sommaire

01 ÉDITO DE VINCENT MARTIN



04 NOTRE TERRITOIRE

04
Un cadre de vie et une qualité environnementale

06
Les missions de la ComCom

08
Budget 2022



10 LES ACTIONS EN COURS

10
Fédérer et mobiliser le territoire

12
DOSSIER : Rendre notre territoire plus attractif

16
Adopter toujours plus de services
Accompagner les habitants de la ComCom

Ma ComCom, LE MAGAZINE DU TERRITOIRE ROUMOIS SEINE

Directeur de la publication : Vincent Martin

Conception et rédaction : Partenaires d'Avenir - Impression : IRS (21 000 exemplaires)

Photos : Communauté de Communes Roumois Seine, Normandie Drone, Eric Biernacki, Eric Bénard, Adobe Stock

ISSN : 2608-113X



ÉDITO DE

VINCENT MARTIN

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec plaisir que je vous adresse ce nouveau magazine de votre Communauté de communes. Tout au long de cette édition, vous pourrez prendre connaissance des actions qui sont conduites par nos équipes afin d'améliorer votre cadre de vie et les services qui vous sont proposés.

Nos compétences sont très larges ; de la gestion des déchets, à la maîtrise des ruissellements, de la politique enfance – jeunesse, aux services à destination des seniors, du développement économique au tourisme, Roumois Seine est une communauté de communes très active.

Le caractère rural, mais dynamique, de nos villes et villages est un élément majeur dans le choix des nouveaux habitants venus s'installer sur le territoire de la Communauté de communes.

C'est une chance d'avoir pu concilier ce développement à proximité des agglomérations du Havre et de Rouen. Chaque commune dispose d'éléments bâtis remarquables, d'éléments arborés singuliers en vallée de Seine et sur le plateau du Roumois. Les travaux du diagnostic du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) confirment cette identité et ces atouts pour le développement de notre territoire.

En apportant une aide technique aux communes et en mutualisant des services, nous menons des projets structurants sur le territoire comme en matière d'équipements sportifs. Un gymnase sera livré très prochainement sur Bourneville Sainte-Croix, la réalisation des travaux sur le complexe sportif de Bosroumois sera effective dans quelques mois et les études du projet de gymnase à proximité du lycée de Bourg-Achard vont débiter en début d'année 2023.

En soutenant financièrement les mairies grâce à un fonds de concours partagé entre toutes les communes de Roumois Seine, notre collectivité les soutient dans la réalisation des projets, le développement des services du quotidien auprès des habitants.

Ces actions sont conduites par des hommes et des femmes qui sont investis et mobilisés chaque jour pour répondre à vos besoins. Je tiens à les remercier très chaleureusement.

Je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

MA COMCOM, CADRE DE VIE et QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

ROUMOIS SEINE, UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ



3 QUESTIONS À BERTRAND PÉCOT

MAIRE DE FLANCOURT-CRESCY-EN-ROUMOIS, VICE-PRÉSIDENT DE ROUMOIS SEINE EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA GESTION AQUATIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT, DU RUISSELLEMENT ET DES DÉCHETS.

Qu'est-ce qui fait selon vous l'attractivité du territoire de Roumois Seine ?

Notre territoire se définit par la qualité de son cadre de vie. Situé en bordure de grandes agglomérations, Roumois Seine représente pour beaucoup le rêve d'une maison à la campagne. C'est un accès privilégié au grand air, à un environnement préservé face au risque de périurbanisation auquel sont confrontés de nombreux territoires.

Quel message entendez-vous porter pour maintenir ces équilibres ?

Nous devons rappeler la vocation agricole de notre territoire où 70 à 90 % des surfaces sont dédiées aux métiers de la terre, selon les communes. Un territoire où cette agriculture qui a façonné nos paysages, reste en perpétuelle évolution avec une préoccupation environnementale plus forte que jamais, notamment s'agissant de la question de la préservation des ressources en eau. Pour finir, nous sommes un territoire de tradition qui fait de l'accueil une de ses vertus essentielles.

C'est la qualité de vie, dites-vous, qui qualifie le mieux le territoire de Roumois Seine...

Roumois Seine ne se résume pas à une zone de résidence ! Les nombreux candidats à l'installation font un choix de vie qui est bien plus fort qu'un simple choix d'habitation et qui est guidé avant tout par la qualité de vie et le niveau de service que peut leur offrir notre territoire.



L'ATOUT NATURE JOUE UN GRAND RÔLE DANS L'ATTRACTIVITÉ DE ROUMOIS SEINE



3 QUESTIONS À JOSETTE SIMON

MAIRE DE BOURG ACHARD ET VICE-PRÉSIDENTE DE ROUMOIS SEINE EN CHARGE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE ET DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE.

En matière de tourisme, quels sont les principaux atouts du territoire de Roumois Seine ?

Le premier d'entre eux c'est notre patrimoine naturel. Sur un périmètre qui compte 22 km de linéaire en bord de Seine et qui est traversé par la vallée de l'Oison, nous disposons d'une palette de paysages uniques qui assurent aux visiteurs un dépaysement total. Chacun peut profiter sereinement d'une nature omniprésente sur un territoire à taille humaine.

Comment la crise sanitaire a-t-elle affecté le secteur du tourisme sur le territoire de Roumois Seine ?

La crise sanitaire a, je crois, renforcé l'atout « nature » de notre territoire. Le succès des circuits de randonnées autour du Moulin d'Amour, l'un des derniers vestiges des moulins hydrauliques de la vallée de l'Oison, en atteste. Mais on pourrait également citer Sainte-Opportune la Mare qui bénéficie de la proximité de l'Observatoire de la Grand'Mare et qui permet au gré des saisons de suivre les déplacements des oiseaux migrateurs.

C'est donc bien l'atout « nature » qui définit le mieux Roumois Seine ?

A travers nos forêts, nos bois, la proximité de la Seine ou encore de ruisseaux comme l'Oison, il y a beaucoup à découvrir. Nous disposons d'une réserve naturelle nationale, de trois sites Natura 2000, d'une réserve de chasse et de faune sauvage et notre territoire traverse le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Tout cela joue évidemment un grand rôle dans l'attractivité de notre territoire.

LA SEINE À VÉLO PREND SON ENVOL

L'itinéraire cyclable aménagé entre Paris et la côte normande a progressé ces deux dernières années avec l'inauguration de nouveaux tronçons. Long de 420 km, le parcours traverse le territoire de Roumois Seine et offre aux amateurs du genre de partir à la découverte des paysages de carte postale d'Aizier ou de Vieux-Port en empruntant la Route des Chaumières depuis Notre-Dame-de-Bliquetuit, au cœur du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. De nombreux aménagements sont actuellement en cours pour sécuriser l'ensemble du parcours.



À VOUS LES QAIS, À VOUS LA SEINE !

Au printemps dernier, deux événements ont mis à l'honneur la Seine et ses abords. Le 15 mai était organisée l'opération « A vous les quais » avec une traversée entre les communes de Caumont et de La Bouille, depuis la capitainerie du port jusqu'à Mauny. Pour l'occasion, 4 km de quais étaient fermés à la circulation entre 9h et 18h. Le 22 mai dernier, l'opération « A vous la Seine » a permis aux amateurs de parcourir à vélo une boucle de 6 km pour partir à la découverte des villages d'Aizier et de Vieux-Port. Une série de balades commentées émaillées de visites et d'animations.



MISSIONS et COMPÉTENCES



Chiffres clés :
17 825 logements
dont 16 619 maisons individuelles
92 % de la population utilise
sa voiture pour se rendre au travail
77 % de terres agricoles

Créée en 2017, la Communauté de Communes Roumois Seine exerce des compétences dites obligatoires, optionnelles ou facultatives, qui lui sont déléguées par la loi ou par ses communes membres.

Focus

DES DÉCHETS MIEUX TRIÉS POUR UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL MAÎTRISÉ

La gestion des déchets constitue un poste important de dépense pour la Communauté de Communes Roumois Seine. Le service Gestion des déchets, qui emploie trois personnes au sein du pôle Cadre de vie durable, coordonne sur l'ensemble du territoire de nos 40 communes la collecte des OMR (ordures ménagères résiduelles) ainsi que le tri sélectif en lien avec le Syndicat de destruction des ordures ménagères de l'Ouest du département de l'Eure (SDOMODE). En 2022, le marché de la collecte et du traitement des ordures ménagères résiduelles a été révisé dans le cadre d'un changement de périmètre des prestations mais aussi d'une modification des rythmes de collecte. Le poste comprend 4 162 300€ de dépenses de fonctionnement, hors masse salariale, dont 1,9 M€ pour la collecte et 2,17 M€ versés au SDOMODE pour le traitement. Ce dispositif est complété par la mise à disposition de points d'apports volontaires pour le papier et le verre, notamment, ainsi que par un réseau de trois déchetteries géré par le SDOMODE depuis le 1^{er} janvier 2021.

Pour mieux s'adapter aux changements de consommation des habitants et à l'augmentation de la production de déchets qui en découle, Roumois Seine a fait le choix d'une tarification incitative qui entrera en vigueur à compter de 2023. La première étape de ce processus a consisté à équiper les habitants de bacs de déchets dont le comptage donnera lieu à une facturation adaptée. Actuellement à l'étude, la future grille tarifaire tiendra compte de la composition du foyer et donc de la taille des bacs mis à disposition (de 140L pour 3 personnes à 260L pour plus de 5 personnes). Face à l'augmentation continue de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), Roumois Seine anticipe en favorisant le tri pour diminuer durablement le volume de déchets voués à enfouissement ou incinération. Un choix utile pour diminuer l'impact environnemental lié au traitement des déchets sur le territoire. Au-delà, l'enjeu consiste à faire émerger de nouvelles filières de valorisation sur le territoire de Roumois Seine.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique
- Accompagnement des commerces de proximité
- Développement d'une politique locale du commerce

7000 emplois sur les zones d'activités de la ComCom

150 entreprises

VOIRIE

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire
- Déneigement hivernal - compétence partagée avec le Département de l'Eure
- Fauchage des voiries communautaires

650 Km de voirie au sein de la ComCom



TRANSPORTS ET MOBILITÉS

- Autorité organisatrice des mobilités
- Gestion des transports scolaires à destination des collèves
- Actions en faveur de l'intermodalité (aménagement de la gare de Thuit-Hébert en pôle multimodal)
- Actions en faveur du covoiturage et des mobilités douces (aires et sites de covoiturage)
- Développement des liens entre les territoires autour de la mobilité

860 000 € investis pour le Pôle multimodal de Thuit-Hébert

TOURISME



- Promotion du territoire avec l'office du tourisme Roumois Seine
- Soutien aux associations du territoire, organisatrices d'événements à rayonnement intercommunal
- Gestion d'équipements patrimoniaux et touristiques :
 - le Moulin Amour à Saint-Ouen de Pontcheuil,
 - la Maison de la Terre à Bosroumois,
 - le Gîte de groupe de Barneville sur Seine,
 - le Moulin de Pierre et la Maison du Meunier à Hauville,
 - la Chaumière aux Orties, le Four à pain, le Musée du Sabot et le Jardin des Herbes Sauvages à la Haye de Routot.
- Entretien des chemins et sentiers de randonnées intercommunaux

PROJETS À VENIR

- Aménagement d'un circuit Seine à vélo
- Passage de l'Armada en bord de Seine en 2023



NUMÉRIQUE

- Suivi du déploiement du Très Haut Débit et de la fibre optique à travers la convention Eure Normandie Numérique
- Développement de services d'accompagnement au numérique sur le territoire

100%

du territoire de la ComCom sera couvert par la fibre en 2023

MILIEUX AQUATIQUES

- Aménagement de bassins hydrauliques
- Entretien, aménagement, protection et restauration des milieux aquatiques
- Prévention des inondations
- Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) et au Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande (SMGSN)
- Participation à l'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Risle et Charentonne



LOGEMENT

- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire permettant un développement harmonieux et équilibré en matière de logements



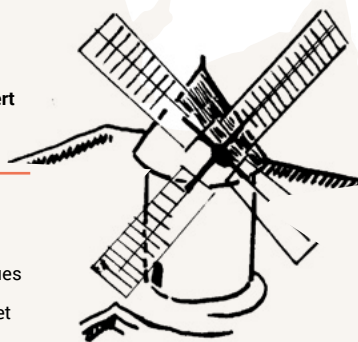
SPORT, CULTURE ET LOISIRS

- Construction, rénovation, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs

145 555 m² d'équipements sportifs (gymnases, terrains sportifs)

5,3 M€ investis dans les équipements sportifs de la ComCom !

1 592 m² : surface du futur gymnase de Bourneville



ENVIRONNEMENT

- Entretien et protection des espaces naturels
- Sensibilisation au respect et à la préservation de l'environnement

DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés
- Adhésion au SDOMODE assurant la gestion des déchetteries
- Opérations de sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets (compostage...)

ASSAINISSEMENT

- Gestion de l'assainissement des eaux usées (13 installations)
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif (8 200 installations)
- Conseil auprès des particuliers qui sont propriétaires ou usagers d'une installation d'assainissement non collectif
- Entretien des installations d'assainissement
- Réhabilitation des installations défectueuses

Plus de **6,8 M€** consacrés à l'assainissement !
Le plus gros poste de dépense.

SÉCURITÉ

- Prise en charge des participations au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

SERVICES À LA PERSONNE / ACTIONS SOCIALES

- Création et gestion des maisons de services au public
- Soutien aux personnes fragiles et âgées (téléassistance, développement de l'aide à domicile, résidence autonomie) depuis avril 2022

5€ /mois

Somme accordée aux habitants de plus de 60 ans pour bénéficier d'un service de téléassistance



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- Mise en œuvre d'un Schéma de cohérence territoriale et d'un schéma de secteur
- Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (voir page 10)
- Instruction de documents d'urbanisme

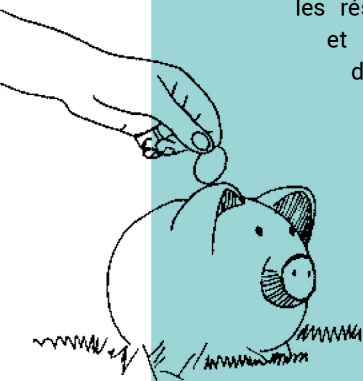




COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET DE LA COMCOM ?

La Communauté de Communes Roumois Seine soumet chaque année au vote du Conseil communautaire un budget principal et 9 budgets annexes qui sont tous constitués de dépenses de fonctionnement et de dépenses d'investissement. Des dépenses face auxquelles l'intercommunalité dispose de ressources qui proviennent pour partie de l'impôt et pour partie des aides et dotations de l'État ainsi que des services facturés aux usagers.

Avec la réforme de la fiscalité locale qui a pour conséquence la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et sur l'exonération d'une part des impôts de production, l'intercommunalité peut s'appuyer sur la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) qui se chiffre en 2022 à 2 262 000 €, sur la contribution sur le foncier bâti et non bâti (1 890 000 €) ainsi que sur la Cotisation à la Valeur Ajoutée (CVAE) qui s'élève pour sa part à 1 372 905 €



6 413 891 €

C'est le montant des impôts locaux pour l'exercice 2022



77 784 967,63 €

Il s'agit du montant du budget total de Roumois Seine pour 2022

Budget 2022

En prenant le relais des communes dans des champs de compétences définis par la loi, la Communauté de Communes Roumois Seine prend en charge des dépenses et des investissements nécessaires au bon fonctionnement des services utiles aux habitants du territoire. Son budget principal est constitué de deux sections : la section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité (30 019 256,74 €) et celle des investissements dédiés à la réalisation des opérations d'équipements et de fournitures (11 860 121,43 €).

QUE TROUVE-T-ON DANS LE BUDGET PRINCIPAL ?

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent les charges à caractère général et les charges de personnel. En 2022, les premières sont en baisse de 9,31 % à 5 262 000 €. On y trouve par exemple les dépenses en énergie et notamment le gaz dont le coût devrait doubler en 2022, l'entretien des bâtiments communautaires et des terrains, les contrats d'assurance ou encore les frais de télécommunication. Parmi les priorités, on trouve les dépenses liées à la sécurité, la voirie et l'entretien des bâtiments qui s'élèvent en 2022 à 1 238 650 €. Les charges de personnel progressent pour leur part afin d'assurer les nouveaux services de la communauté. On retrouve également au sein des charges de gestion (5 189 000 €) le versement de la participation au service incendie (779 000 €), les subventions versées aux communes membres (614 000 €) ou encore les subventions aux associations locales (103 000 €). A noter que la participation du budget principal dans le financement des budgets annexes diminue suite au travail de gestion.

Face à ces dépenses, l'intercommunalité peut compter sur les impôts locaux (6 413 891 €), dans un contexte marqué par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les aides et dotations de l'État et des autres collectivités s'élèvent pour leur part à 3 066 000 €. Elles contribuent notamment au financement du pôle multimodal de Thuit-Hébert (État et Région Normandie), à la rénovation éner-



gétique des gymnases partout sur le territoire (État, Région et Département de l'Eure) ou encore pour la construction du gymnase du nouveau lycée de Bourg-Achard (Région Normandie). Le montant des services facturés aux usagers (3 131 000 €) tient toujours compte des effets de la crise sanitaire sur le coût global des services. **En 2022, la fiscalité n'a pas été augmentée comme depuis le début du mandat.**

LES PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET

Au titre des budgets annexes, celui du service d'aide à domicile (2 741 071,15 €) bénéficie de la participation du Département de l'Eure à hauteur de 1,63 M€. Le budget de l'Office de tourisme s'équilibre en 2022 à 212 194,70 € en fonctionnement, tandis que celui de la Résidence pour Personnes Âgées s'établit à 768 025,04 € en fonctionnement et 432 522,51 € en investissement. Autre poste important pour Roumois Seine, le budget assainissement collectif s'équilibre à 4 397 030,55 € en fonctionnement et 5 022 090,50 € en investissement. A noter qu'une Délégation de Service Public (DSP) démarrera sur ce poste à compter de janvier 2023.

Ces montants peuvent sembler importants mais sont justifiés au regard des compétences gérées et de la population qui nous classe souvent dans la moyenne des collectivités de mêmes tailles.

COMMENT SE DÉCOMPOSE LE COÛT DE LA GESTION DES DÉCHETS ?

La gestion des déchets à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine comprend la collecte des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), le tri sélectif, la gestion des apports volontaires ainsi que celle du réseau de déchetteries. En moyenne, ce coût s'élève à 48,50 € par habitant. Le tonnage moyen par an et par habitant s'établit à 715 kg, un chiffre qui comprend les OMR ainsi que les déchets verts dont les volumes sont particulièrement importants sur un territoire largement rural. Le défi pour la collectivité consiste à multiplier le nombre de points d'apports volontaires ainsi qu'à engager une réflexion sur la gestion des biodéchets avec l'ambition de développer la valorisation de ces matériaux. Un geste simple pour l'environnement et pour nous aider à maîtriser les coûts : ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein.



Fédérer & mobiliser Le territoire



EN ROUTE VERS LE ZAN !

Dans la droite ligne du Plan Biodiversité adopté en 2018 et prolongé par la convention citoyenne de 2020, l'État a demandé aux territoires de s'engager à horizon 2030 à réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, pour atteindre en 2040 le « Zéro Artificialisation Net » ! Le ZAN doit donc

désormais s'inscrire dans l'ensemble des politiques d'aménagement de la communauté de communes.

Avec le soutien de l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE), Roumois Seine mène des réflexions sur le parcours résidentiel des habitants du territoire : depuis le premier logement familial en intégrant la mobilité professionnelle ou résidentielle en fonction des besoins nouveaux liés à l'évolution de la composition des ménages mais aussi la question de l'habitat et du vieillissement. Autant de sujets qui mettent en jeu la complémentarité entre territoires limitrophes.

Dans un contexte général de raréfaction du foncier, l'une des pistes consiste à réinvestir les tissus existants, zones d'activités ou espaces urbains délaissés avec l'idée de réhabiliter plutôt que de reconstruire ailleurs. Un enjeu particulièrement fort pour le territoire de Roumois Seine qui a connu sur la dernière décennie un développement et une expansion continus.

UN PLUï EN COÉCRITURE

Roumois Seine a engagé à l'automne 2021, avec le concours du bureau d'études VE2A, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUï). Un document qui devra servir de marqueur pour les dix années à venir en matière d'aménagement du territoire sur l'ensemble des communes qui composent Roumois Seine.

Une première phase de concertation avec les élus de chaque commune s'est déroulée ces derniers mois avec pour ambition de dresser un état des lieux des documents d'urbanisme locaux. Le bureau d'études mandaté par la communauté de communes aura ensuite la charge de réaliser un diagnostic territorial afin de cerner au mieux les enjeux.



Ce document de planification destiné à remplacer les plans d'urbanisme locaux devra définir les règles applicables en matière de constructibilité sur l'ensemble du territoire de Roumois Seine en prenant en compte les aspirations des élus ainsi que l'ensemble des risques, essentiellement naturels, qui peuvent être associés à différentes zones du territoire ainsi que des contraintes légales.

Une phase de consultation de la population doit également s'ouvrir avant la fin de l'année 2022.

LE PCAET, UN PLAN D'ACTION LOCAL POUR LE CLIMAT

Dans l'exercice de son rôle de coordinateur de la transition écologique à l'échelle du territoire, Roumois Seine ambitionne de mettre en œuvre d'ici la fin de l'année 2023 un Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET). Une feuille de route pour les six ans à venir, destinée à atténuer les effets du changement climatique.

Véritable outil de planification pour la collectivité, le PCAET vise concrètement à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) qui alimentent le phénomène du réchauffement climatique, responsable de l'accentuation de la pollution atmosphérique. D'où la mise en œuvre d'un programme pour agir sur la qualité de l'air en actionnant simultanément plusieurs leviers : l'efficacité énergétique des bâtiments et la réduction des consommations énergétiques, notamment.

Après un an et demi de concertation et d'échanges avec le public, les entreprises et l'ensemble des acteurs du territoire, Roumois Seine a fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet VE2A, pour l'accompagner dans la rédaction de ce document stratégique pour le territoire.

L'année 2023 verra en outre, car le cadre de vie et le bien-être de chacun sont une préoccupation constante de la Communauté de Communes Roumois Seine, le début de réflexions autour du Projet alimentaire territorial qui a pour objectif de soutenir l'agriculture locale et les circuits courts.



UN SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT AU TRAVERS DU CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE) signé en octobre 2021 entre Roumois Seine et l'État regroupe l'ensemble des projets structurants du mandat en cours qui ont vocation à se déployer jusqu'en 2026. Au total, le CRTE ne compte pas moins de 145 projets, 85 communaux et 60 intercommunaux pour un montant de 52 M€. Des projets pour lesquels la collectivité sollicite à travers le CRTE le soutien financier de l'État.

Après concertation auprès des habitants du territoire, Roumois Seine a ainsi pu formaliser 145 « fiches actions » qui se concentrent pour l'essentiel autour des problématiques de cohésion sociale, d'attractivité touristique et économique ou encore de mobilité.

Une phase de suivi s'est engagée pour évaluer l'état d'avancement des projets identifiés tels que le pôle multimodal de Thuit-Hébert, le gymnase en construction de Bourneville-Sainte-Croix ou encore le complexe sportif de Bourg-Achard ainsi que plusieurs projets communaux.

Découvrez les projets
du CRTE en vidéo





TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Rendre notre territoire plus attractif

LES MOBILITÉS : UNE PRIORITÉ DU PARTENARIAT ENTRE ROUMOIS SEINE ET LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Territoire riverain de plusieurs agglomérations et notamment de la Métropole Rouen Normandie, la Communauté de Communes Roumois Seine entend



accorder sa politique en matière de mobilités avec celle de son voisin seinomarin. C'est tout l'enjeu de la convention de partenariat signée en juillet dernier entre les deux établissements publics qui vise spécifiquement à renforcer le covoiturage entre les deux territoires, grâce notamment au développement simultané d'une nouvelle ligne ainsi que de nouvelles aires dédiées sur celles existantes.

La dynamique qui relie les deux territoires est ancienne. Une étude « mobilité » menée par l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de la Seine et Eure (AURBSE) sur le périmètre de six EPCI limitrophes de la métropole de Rouen montre que dans ce domaine, il convient, pour mieux répondre aux attentes des habitants, de prendre en compte un « territoire vécu » qui dépasse bien souvent les frontières administratives. Un constat particulièrement vrai pour Roumois Seine qui bénéficie de l'attractivité rouennaise en accueillant de nouvelles populations plus jeunes qui trouvent ici un terrain propice pour s'installer.



L'étude de l'AURBSE révèle que ces échanges se sont intensifiés ces dernières années et qu'ils concernent désormais tout autant les déplacements professionnels que ceux nécessaires pour les loisirs ou bien l'école. Autant de signes du dynamisme du territoire qui doivent guider dans les années à venir les politiques de Roumois Seine en matière de mobilités.

Le partenariat entre Roumois Seine et la Métropole Rouen Normandie a pris la forme d'une Entente entre les deux collectivités.

Dans le même temps, la communauté travaille avec les communautés de Bernay Terres de Normandie, Pont Audemer Val de Risle et Lieuvin Pays d'Auge afin de réfléchir ensemble sur le schéma de mobilité simplifié et ainsi accompagner les habitants du territoire.



ENTRETIEN AVEC
NICOLAS MAYER-ROSSIGNOL

L'AXE MAJEUR DE NOS COOPÉRATIONS CONCERNE LA QUESTION DES MOBILITÉS

La Communauté de Communes Roumois Seine et la Métropole Rouen Normandie ont signé une convention d'entente portant sur les enjeux de la mobilité. Le maire de Rouen et président de la métropole Nicolas Mayer-Rossignol rappelle l'importance de ce type de coopération interterritoriale.

La Métropole Rouen Normandie et Roumois Seine ont décidé de renforcer leur coopération dans un certain nombre de domaines, notamment dans celui des mobilités. En quoi ce partenariat est-il important pour les deux collectivités ?

S'agissant de la Métropole Rouen Normandie, cette démarche s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons engagé avec d'autres collectivités comme l'Agglo Seine-Eure ou encore Caux Austreberthe. Nous partons du principe qu'il ne faut pas uniquement raisonner en termes de frontières mais davantage en termes de bassin de vie. Bien souvent, les frontières administratives ne correspondent pas à la réalité quotidienne de nos concitoyens. Aujourd'hui, on estime que 47 % des habitants du territoire de Roumois Seine travaillent sur celui de la Métropole Rouen Normandie.

Quelles sont les thématiques sur lesquelles les deux territoires souhaitent travailler en priorité ?

La convention de coopération porte sur le développement économique, le tourisme, la culture ainsi que la planification urbaine à travers la gestion du foncier agricole ou encore la prise en compte du principe de « Zéro Artificialisation Nette ». Mais l'axe majeur de nos coopérations concerne avant tout la question des mobilités.

Quels sont les dispositifs envisagés pour fluidifier les échanges entre les deux territoires ?

La Métropole Rouen Normandie est aujourd'hui le 1^{er} territoire de France pour le covoiturage, grâce notamment à la solution Klaxit qui a été mise en place récemment. Nous travaillons d'ores et déjà avec Roumois Seine au renforcement des aires et services de covoiturage ainsi qu'à l'ouverture d'une nouvelle ligne de covoiturage avec arrêts fixes. Cette convention est également l'occasion d'associer Roumois Seine aux réflexions qui sont menées sur le déploiement d'un Système Express Métropolitain (SEM) pour lequel SNCF Réseau mène actuellement des études.

A travers cette convention Roumois Seine s'associe également à la candidature Rouen Seine Normandie au titre de capitale européenne de la culture 2028. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Devenir capitale européenne de la culture peut radicalement changer la dynamique du territoire car, au-delà de la ville de Rouen, c'est la Seine qui est candidate. Je me réjouis que Roumois Seine s'inscrive dans cette dynamique autour d'une candidature qui repose sur la culture, certes, mais aussi sur nos paysages naturels ou industriels et plus globalement l'ensemble des problématiques liées à l'environnement. Je suis d'ailleurs frappé de voir à quel point tous ces sujets nous unissent !



UN RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À DESTINATION DES JEUNES QUI S'ÉTOFFE

Roumois Seine a souhaité amplifier en 2022 sa politique d'entretien et de développement des équipements sportifs sur le territoire. Parmi les projets emblématiques de la mandature se trouve la création d'un gymnase pour le nouveau lycée de Bourg-Achard. L'équipement, qui doit être inauguré en septembre 2024, sera conçu pour répondre en priorité aux besoins des lycéens qui seront scolarisés dans ce nouvel établissement. Financé à 80 % par la Région Normandie, le projet inclut une dimension numérique forte, en prise avec les aspirations des nouvelles générations ainsi qu'une réflexion sur « l'intelligence énergétique », destinée à assurer la bonne maîtrise des coûts de fonctionnement. Une piste de course de 100 m sera également accessible depuis l'établissement via un parcours sécurisé hors des axes de circulations.

De son côté, le chantier du gymnase de Bourneville-Sainte-Croix s'achève. Situé à proximité du futur collège Louise-Michel, il sera dédié au sport scolaire avec l'ambition pour le territoire de concourir au bien-être et à la santé des jeunes publics.

Dans le même temps, la Communauté de Communes Roumois Seine investit pour renforcer l'efficacité énergétique de deux équipements sportifs situés à Grand Bourgtheroulde et à Bourg-Achard. Le premier chantier qui vient de s'achever concerne la réalisation d'accès pour personnes handicapées, l'isolation

thermique du bâtiment, la révision du système de chauffage ou encore l'installation de lumière LED. A Bourg-Achard, le chantier qui doit démarrer en début d'année prochaine prévoit la réfection de la toiture ainsi que la révision de la chaufferie et le changement des éclairages. Le prochain chantier à l'ordre du jour concernera la salle de Saint-Pierre des Fleurs qui accueille notamment le tennis club de l'Oison.

Au-delà de ces investissements importants, beaucoup moins visibles sans doute, les services de la communauté ont aussi été fortement investis afin de procéder à de nombreux travaux d'entretien et de remise en état.

DES TERRAINS DE SPORT ÉCORESPONSABLES

Roumois Seine pilote l'entretien régulier des terrains de sport en extérieur. Une mission essentielle pour des pelouses qui nécessitent des opérations de régénération régulières pour permettre une pratique optimale de sports tels que le football ou le rugby. La réhabilitation des terrains, qui nécessite parfois plusieurs années, se traduit par l'utilisation de traitements spécifiques, écoresponsables, qui assurent une qualité sur le long terme. Ces opérations sont en cours sur le stade de rugby de Thuit Signol tout comme sur le terrain de Thuit Anger qui accueille l'ESVO (Entente Sportive de la Vallée de l'Oison). C'est également le cas au stade René Berthelot de Saint-Ouen du Tilleul ainsi qu'au collège de Grand Bourgtheroulde.



ROUMOIS SEINE, UN TERRITOIRE TRÈS HAUT DÉBIT

L'accessibilité du territoire est un enjeu crucial pour son développement. A la croisée des grands axes routiers que sont l'A13 et l'A28, niché en bordure de la vallée de la Seine, Roumois Seine est un pôle d'attractivité pour de nombreux habitants de la région comme pour les entreprises. Un pôle qui se devait donc de renforcer son attractivité numérique en rendant accessible au plus grand nombre le très haut débit.

Entamée dès 2017, les réflexions autour du déploiement du Très Haut Débit ont abouti dernièrement à ce que 30 de nos 40 communes soient équipées de réseaux de fibre optique. Pour compléter ce dispositif, 5 communes sont aujourd'hui en cours « d'activation » : il s'agit d'Aizier, Caumont, Hauville, Les Monts du Roumois et Vieux-Port. Les communes de Mauny, Flancourt Crescy en Roumois, Barneville sur Seine, Sainte Opportune la Mare et Honguemare Guenouville seront quant à elles pleinement raccordées au réseau avant fin 2023.

A l'issue de ce déploiement, 20 250 prises seront connectées sur l'ensemble des communes qui composent le territoire de Roumois Seine. Dès aujourd'hui, 14 650 d'entre elles sont éligibles aux offres Très Haut Débit disponibles auprès des opérateurs. Le déploiement est assuré par Eure Numérique. Roumois Seine a participé au financement d'Eure Numérique à hauteur de 2 232 203.66 € de 2019 à 2021 et d'une avance de trésorerie (qui sera remboursée par Eure Numérique) de 1 099 443.77 €

UN NOUVEAU CONCEPT DE COMMUNICATION POUR REFLÉTER LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiquer vers les habitants du territoire est une démarche aujourd'hui essentielle afin que la population soit informée et constate le travail accompli par la Communauté de Communes Roumois Seine. Si les domaines de compétences sont variés, ils sont réunis par une orientation principale : la qualité environnementale et le cadre de vie.

Disposer d'un concept de communication fort permet de suivre un fil conducteur et de renforcer la cohérence et la visibilité des messages et des supports diffusés tout au long de l'année par la Communauté de communes. Il apporte par ailleurs une véritable dynamique grâce à de nombreuses déclinaisons possibles.

La nouvelle identité visuelle créée pour Roumois Seine, s'inspire du logo – avec le « R » qui rappelle les boucles de la Seine – et, surtout, avec le jeu de mots et de sonorités inspirés par le « R » (air...). La déclinaison du « R – air » étant liée aux domaines de compétences de la collectivité (un air de fête, un air nature, air de famille, etc.).

Ce nouveau concept, que vous retrouverez sur l'ensemble des supports de communication de la Communauté de communes, contribuera à renforcer l'identité de notre territoire tout en permettant une meilleure visibilité au-delà de nos frontières.





Accompagner les habitants de la ComCom

UNE FEUILLE DE ROUTE AUTOUR DES ENJEUX DE LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

La Communauté de Communes Roumois Seine s'est engagée en 2022 dans la construction d'un Projet Éducatif Social Local (PESL). Un document qui entend fixer pour les quatre années à venir une véritable feuille de route pour la collectivité autour des enjeux de la parentalité, du handicap, de la prise en compte des besoins des 16-25 ans et plus globalement de la continuité éducative. Ce PESL, qui doit être finalisé d'ici la fin de l'année pour une mise en œuvre dès 2023, s'inscrit pleinement dans le prolongement du Projet Éducatif Local (PEL) initié dès 2019 pour accompagner la transition du contrat enfance jeunesse alors signé avec la CAF, avec désormais une dimension sociale renforcée.

Pour la collectivité, la démarche vise à mieux prendre en compte les évolutions de la société à l'aune de la crise sanitaire et de ses impacts sanitaires, sociaux et éducatifs sur l'enfance, la jeunesse et les familles

depuis 2020. Concrètement, l'élaboration du PESL passe par une phase de diagnostic engagée en mars dernier à travers une concertation menée avec l'ensemble des partenaires locaux concernés : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les services de la préfecture, les directeurs de centres de loisirs, les associations liées au handicap, la PMI (Protection Maternelle et Infantile), l'Agence Régionale de Santé, le département de l'Eure ainsi que la maison familiale et rurale de Routot.

À partir du recueil de données statistiques et démographiques, un état des lieux de l'offre disponible sur le territoire est actuellement en cours. Un document sur lequel la communauté de communes s'appuiera pour établir des préconisations. Pour alimenter cette démarche collective, plusieurs comités de pilotage ont été organisés depuis mars dernier et un séminaire a réuni l'ensemble des partenaires ainsi que des élus le 15 juin dernier. Roumois Seine est accompagnée dans cette démarche par le cabinet Rarbo Consultants.

LES LIVRETS DE STAGE 3^{ÈME} OUVERTS AUX COMMUNES

Face à la difficulté de nombreuses familles à trouver un stage pour leurs enfants scolarisés en classe de 3^{ème}, la communauté de communes a pris l'initiative de lancer en 2022 un nouveau dispositif pour mieux accueillir certains d'entre eux au sein de ses propres services. Pour faciliter l'accueil de ces élèves, Roumois Seine a mis en place les Livrets de stage 3^{ème}, trois documents dont le premier recense les stages disponibles au sein de la collectivité, un autre destiné au futur tuteur pour l'accompagner dans sa mission et un dernier pour aider l'élève à rédiger son rapport de stage dans les meilleures conditions.

En 2022, **vingt stagiaires** de classe de 3^{ème} ont ainsi été accueillis dans différents services de la communauté de communes, du tourisme à la petite enfance en passant par les services techniques ou sociaux, lequel accueillait également cette année pour la première fois dans le cadre du Service sanitaire un étudiant en médecine et deux étudiants en écoles d'infirmiers dans le cadre d'un programme de prévention autour de l'alimentation.

ROUMOIS SEINE LAURÉAT DU LABEL « 1000 PREMIERS JOURS »



Roumois Seine figure parmi les deux lauréats européens d'un appel à projet initié par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la DREETS Normandie (Direction Régionale de l'Éco-

nomie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) portant sur « les 1000 premiers jours » de l'enfant. Une période capitale dans le développement de l'enfant et déterminante pour le bien-être de l'adulte à venir. En candidatant au label « 1000 premiers jours », Roumois Seine a souhaité mettre l'accent sur les questions d'environnement en travaillant sur la sensibilisation des personnels comme des familles aux enjeux environnementaux. Le programme qui doit être mis en œuvre d'ici la fin de l'année portera sur l'alimentation, la qualité de l'air intérieur et le rôle des perturbateurs endocriniens, l'hygiène à travers la qualité des produits ménagers pour lesquels des formations seront mises en place pour produire soi-même des produits naturels, ou encore l'action en faveur des enfants pour des productions « maison » de pâte à modeler ou de jeux divers.



ROUMOIS SEINE VISE LA LABELISATION « VILLE AMIE DES AÎNÉS »

La Communauté de Communes Roumois Seine s'est engagée au printemps dernier auprès du Réseau Francophone des Villes et communautés Amies des Aînés (RFVAA). Une association internationale sans but lucratif, affiliée à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui pilote un fonds doté de 8 M€ pour la période 2022-2023 visant à soutenir les collectivités qui, par leurs actions, répondent au défi du vieillissement de leur population.

A travers son projet de territoire, Roumois Seine a fait de l'accueil des aînés une priorité. La réflexion autour des problématiques de la gérontologie est stratégique pour un territoire dont la population des personnes âgées de plus de 74 ans a progressé de près de 50 % entre 2007 et 2017 et où les plus de 60 ans représentaient en 2018 plus de 25 % de la population totale, selon l'Insee. Pour accompagner au mieux ces tendances, Roumois Seine porte l'ambition d'intégrer cet enjeu du vieillissement de manière transversale dans les actions que mène la collectivité.

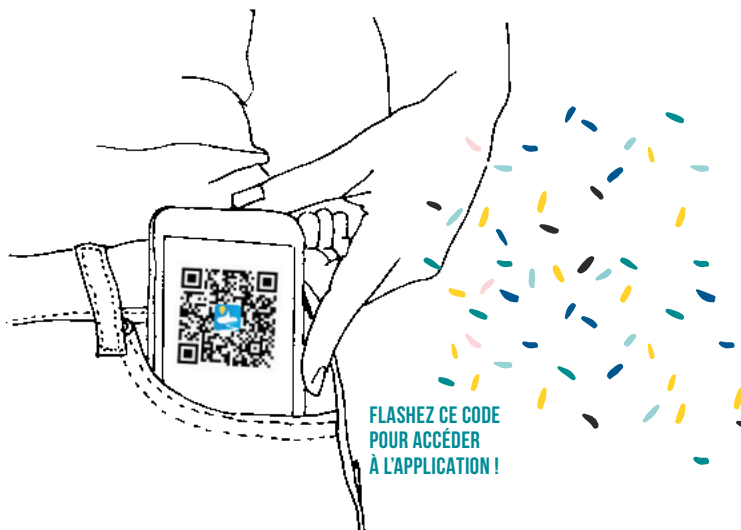
En juin dernier, Roumois Seine a signé avec le RVFAA une convention en vue d'obtenir une subvention destinée à financer une étude sur le « profil gérontologique » du territoire. La collectivité sera accompagnée dans cette démarche par l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE).

Au-delà de cette convention, la candidature au label « Ville amie des aînés » traduit la volonté de Roumois Seine de s'engager plus fortement dans une politique inclusive qui réponde mieux au défi de la transition démographique du territoire en prenant en compte les problématiques d'habitat, de mobilité, d'autonomie mais aussi de culture et de loisir.

UNE APPLICATION POUR METTRE LE TERRITOIRE DANS SA POCHE

Afin de mieux communiquer auprès des habitants du territoire, Roumois Seine a choisi de déployer l'application Intramuros avec le concours financier de l'État. Ce nouvel outil, déjà utilisé par certaines communes du territoire, vient ainsi compléter utilement le dispositif existant d'information du public qui comprend, notamment, les bulletins imprimés et le site internet de la communauté de communes. L'application, qui permet de cibler des zones géographiques et des thématiques spécifiques, offre quant à elle aux utilisateurs la possibilité de recevoir directement sur leur téléphone portable, tablette ou ordinateur, un ensemble d'informations qui les concernent plus particulièrement.

En téléchargeant l'application Intramuros, les utilisateurs ont ainsi accès à un panel d'informations pratiques qui concernent tout autant la communauté de communes elle-même que leur commune de résidence, qu'il s'agisse de la gestion des déchets, de l'accès au portail familial ou encore d'avis de travaux



sur le réseau routier. Conçu comme un véritable outil de lien social, l'application permet en retour aux utilisateurs de signaler des événements dont ils peuvent être témoins sur leur commune. Pour s'assurer d'une bonne prise en main par les habitants de ce nouvel outil, Roumois Seine propose des formations dans les communes.



LA MONTÉE EN PUISSANCE DES MAISONS FRANCE SERVICES

Élément stratégique figurant dans le projet de territoire de la communauté de communes, le déploiement du dispositif « Maisons France Services » se poursuit en 2022 sur le territoire de Roumois Seine. En regroupant sur un même site une dizaine de partenaires parmi lesquels la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, La Poste, la Carsat ou encore la MSA, les Maisons France Services Roumois

Seine ambitionnent de simplifier la relation des usagers aux services publics en accompagnant les administrés dans leurs démarches administratives. Un véritable outil d'animation du territoire qui participe à renforcer le lien social. En choisissant de co-construire ce projet avec les communes du territoire, Roumois Seine a suivi une voie originale qui permet aujourd'hui de proposer une Maison France Services sur la commune de Grand Bourgtheroulde ainsi que deux MFS « multisites » qui rayonnent depuis Bourg-Achard et Thuit de l'Oison en temps partagé sur les communes de Bourneville Sainte-Croix et Amfreville-Saint-Amand.

Ces maisons, véritables lieux d'accueil, offrent la possibilité aux usagers d'être renseignés par deux agents communautaires. Elles se donnent également pour mission de favoriser l'inclusion numérique grâce à une conseillère spécialement formée qui accompagne les usagers dans leurs démarches en ligne ou encore lors de la création d'une boîte mail.

Les Maisons France Services mobilisent au total 7 agents pour accompagner tous les publics. Véritable lieu de proximité, s'y déploieront peu à peu, chaque fois que cela sera possible, les différents services de la communauté afin d'en simplifier l'accès.



L' **R** du temps